

Réunion du 5 octobre 2015

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient  
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Marcel BAUER

**N° CP/2015/431 - Aménagement et urbanisme - 1351**  
**Avis du Conseil Départemental sur le projet de plan local**  
**d'urbanisme (PLU) arrêté de MERTZWILLER**

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président,

Après avoir pris connaissance des dispositions du projet de Plan local d'urbanisme (PLU) arrêté de Mertzwiller,

Concernant le logement et l'habitat :

Soutient les orientations du PLU en matière d'habitat, qui s'inscrivent en cohérence avec les enjeux de la politique départementale de l'habitat. Le Département confirme son appui et sa disponibilité auprès de la commune pour accompagner les démarches et projets (définition des besoins en logement, réhabilitation du bâti, résidence senior...)

Concernant l'articulation entre le projet de PLU et celui de déviation de la RD 1062 :

La commission permanente souligne le travail continu et approfondi effectué avec la commune tout au long de l'élaboration du PLU, par un dialogue itératif entre le projet de document d'urbanisme et le projet routier.

Au stade actuel du projet de PLU, le Conseil Départemental exprime les éléments et points d'attention suivants :

- Il approuve l'inscription au PLU à son bénéfice de l'emplacement réservé N° 9 pour la réalisation de la déviation ;

- Concernant les secteurs d'urbanisation future situés au « Murbruch », rappelle que l'accès nécessaire à l'Est sera conditionné à plusieurs préalables, développés dans le présent rapport.

Il demande à la commune de compléter plus explicitement les différentes pièces du PLU en ce sens (PADD, OAP...) ;

- Concernant le lien entre la route de Bitche avec l'extrémité Ouest de la déviation, le Département considère qu'il convient de scinder les fonctionnalités entre le projet de contournement et les dessertes internes de la commune après sa réalisation.

En particulier, l'éventuelle connexion avec la route du Bitche ne pourra s'effectuer directement sur la déviation, mais par un lien indirect et secondaire (Route de Griesbach, route de Bitche...), qu'il appartient à la commune de prendre en charge dans le cadre de ses réflexions urbaines.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20151005-lmc195783-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 12/10/15